

Le CAVL d'installation s'est déroulé le mercredi 30 novembre 2022 au rectorat de Poitiers, salle A2 le matin à la suite d'un changement de salle de dernière minute, et salle A1 l'après-midi. Des élèves élus suppléants ont assisté à ce premier CAVL. L'élue du lycée des Grippaux n'a pas pu rester au-delà de la matinée, devant rentrer avec madame Billon, CPE, également présente. Par ailleurs quatre élus sont absents. Le séminaire de travail a débuté vers 9h30 et s'est prolongé au retour du repas. La formation plénière s'est tenue de 14h20 à 16h30 en présentiel, et à distance pour certains comme Monsieur Burgaud, représentant de parents d'élèves ou encore Mme Benoit, CPE au lycée de Parthenay.

Elus présents (17) :

MICHONNEAU-BRILLET	Mattéo	LGT Marguerite de Valois	Angoulême
NAUDON	Ambre	LGT Marguerite de Valois	Angoulême
EVINA	Siméon	LGT St Exupéry	La Rochelle
MARTIN	Amélie	LGT Jean Dautet	La Rochelle
REGNIER	Quentin	LGT Merleau-Ponty	Rochefort
FAVRELIERE	Elie	LGT Jean Macé	Niort
SAVARIAU	Marine	LGT Desfontaines	Melle
VIAUD	Naomie	LP2I	Jaunay-Marigny
LERAY	Tony	Lycée E Branly	Châtelleraut
LE GUERN	Gabrielle	LP2I	Jaunay-Marigny
FETIVEAU	Hélène	LP Doriole	La Rochelle
FESSARD	Kenjy	LP E Branly	Châtelleraut
DESCHARLES	Léa	LP E Branly	Châtelleraut
STEEG	Yoann	EREA Françoise Dolto	St Aubin le cloud
LARRIEU	Sabine	EREA Françoise Dolto	St Aubin le cloud
CARDINAUX	Ana	LP Les Grippeaux	Parthenay

(départ de Mme Cardinaux en fin de matinée)

Absents :

RATSITOHARA	Ray	LP2I	Jaunay-Marigny
CHAVOUET	Louis	LP Les Grippeaux	Parthenay
NAVARRO	Lycan	LP Doriole	La Rochelle
PICARD	Méryl	LGT RJ Valin	La Rochelle

Membres désignés présents :

Mme Laurence Vallois-Rouet, conseillère régionale, déléguée à l'égalité femme-homme, à la lutte contre les violences, Région nouvelle-Aquitaine
M. Hervé Fraile, IPR EVS, référent égalité fille garçon
M. Christophe Hilairet, coordinateur CLEMI
M. Damien Dubreuil, proviseur du Lp2i
Mme Murielle Favre, proviseur du LP Réaumur
Mme Patricia Benoist, CPE, lycée Pérochon
M. Emmanuel Burgaud, représentant FCPE
M. Laurent Marien, IPR HG, DAVLC

Membres désignés excusés :

Mme Claire Macheaux, directrice académique UNSS (connexion difficile)
Mme Christiane Revolon, CPE, lycée du Bois d'amour

OUVERTURE DU SEMINAIRE DE TRAVAIL DU CAVL A 9H30

1 - Accueil des délégués élus au Conseil académique de la vie lycéenne

Les élèves élus ont pu se présenter, ainsi que les élèves suppléants simples spectateurs, afin de faire davantage connaissance. Mme Rabia Meddad, de la DEE, ainsi que Laurent Marien se sont également présentés au groupe.

2 - Rôle des instances

Le DAVL est revenu sur la question des instances, rappelant les missions des élus du CAVL, en s'appuyant sur un diaporama mobilisant la circulaire de 2018 sur la vie lycéenne.

3 – Les élus lycéens dans les commissions académiques et les éco-délégués

Une fois les différentes instances et commissions académiques présentées, les élus titulaires se sont positionnés. Le plus souvent il n'a pas été nécessaire de les départager, les volontaires n'ayant pas de concurrent. Dans quelques cas, il a fallu départager des candidats trop nombreux par un vote à bulletins secrets. L'atmosphère est restée détendue.

Commission de coordination académique des formations post-bac	Tony Leray (T), STEEG Yoann (S) Naomie VIAUD (T), Descharles Léa (S)
Commission de discipline du baccalauréat	Kenjy Fessard (T), Tony Leray (S) Ana Cardinaux (T), Descharles Léa (S)
Conseil régional de l'UNSS	<u>Deux-Sèvres :</u> Sabine LARRIEU (T) et Yoann STEEG (T), <u>Vienne :</u> Naomie Viaud (T), Kenjy Fessard (T) <u>Charente :</u> Naudon Ambre (T) Mattéo Michonneau-Brillet (T) <u>Charente-maritime :</u> Martin amélie (T), Siméon Evina (T), Fétiveau Hélène (S)
Commission de l'enseignement des langues vivantes	Mattéo Michonneau-Brillet (T) Hélène Fétiveau (T), Ambre Naudon (S)
Ecodélégués du CAVL	Siméon EVINA (T), STEEG Yoann (S) Gabrielle LE GUERN (T) Ana Cardinaux (S)
Commission du lien école-entreprise	Sabine LARRIEU (T), FETIVEAU Hélène (S) STEEG Yoann (T), Quentin REGNIER (S)

4 - Présentation du CSE, de ses missions et de l'appel à candidatures pour ce Conseil Supérieur de l'Education.

Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) est une instance consultative placée sous la présidence du ministre chargé de l'éducation nationale. Il comprend 98 membres représentant les personnels, les usagers et les partenaires de l'État dans l'action éducative.

- Les représentants des lycéens au CSE sont renouvelés cette année, le mandat des représentants actuels arrivant à échéance au mois de mai 2023.
- L'arrêté du 10 novembre 2022 a lancé le processus qui se découpe en deux phases :
 - . le recueil des candidatures jusqu'au 13 janvier 2023 ;
 - . le vote organisé qui se déroulera pour toutes les académies du 20 au 31 mars et pour la seule académie de la Réunion du 27 mars au 7 avril.
- Les résultats seront dépouillés le 19 avril au ministère.

D'ores et déjà des élus manifestent leur intérêt : Quentin Régnier, Hélène Festiveau, Descharles Léa, Yoann Steeg, Sabine Larrieu, Ana Cardinaux.

Le DAVLC donne rendez-vous au 4 janvier pour confirmer éventuellement des candidatures.

5 - Préparation de l'élection du conseil national de la vie lycéenne

Le Conseil national de la vie lycéenne (CNVL) est consulté par le ministre sur les questions relatives au travail scolaire et à la vie matérielle, sociale, culturelle et sportive dans les lycées et les établissements régionaux d'enseignement adapté.

Le conseil national de la vie lycéenne (CNVL) compte 33 élus lycéens. Il est présidé par le ministre chargé de l'éducation nationale ou son représentant. Il est composé de :

- 30 membres élus pour deux ans par les représentants lycéens des conseils académiques de la vie lycéenne (CAVL) : chaque CAVL désigne le représentant de son académie au CNVL,
- 4 représentants lycéens au sein du conseil supérieur de l'éducation (CSE).

Dans ce séminaire de travail, un temps d'atelier est consacré aux candidatures. Il est procédé à un rappel des modalités de l'élection en s'appuyant sur la circulaire et des modalités de constitution des binômes et de leurs suppléants, à savoir : deux candidats titulaires, avec chacun un suppléant / les candidats se présentent en binôme et sont de sexe différent, le candidat et son suppléant sont de même sexe / lorsque le titulaire est en dernière année de cycle d'études, le suppléant doit être inscrit dans une classe de niveau inférieur.

Recensement des candidatures : avec le souci de favoriser l'engagement, les candidats sont invités à se manifester. L'échange a permis de revenir sur les conditions de recevabilité des candidatures pour chacune des listes. A l'issue de cet atelier, trois listes recevables se dégagent :

- Amélie Martin (T), Marine Savariau (S) et Elie Favrelière (T), Mattéo Michonneau-Brillet (S)
- Naomie Viaud (T), Ambre Naudon (S) et Tony Leray (T), Quentin Regnier (S)
- Sabine Larrieu (T), Ana Cardinaux (S) et Yoann Steeg (T), Kenjy Fessard (S)

6 - Présentation de l'appel à projets vie lycéenne et des thèmes à privilégier pour les actions

L'appel à projets vie lycéenne est présenté aux élèves : ambitions, conditions, modalités de réponse et analyse des dossiers, modalités d'attribution des aides...

Présentation du seul dossier parvenu depuis la rentrée et proposition d'attribution au regard du contexte, des priorités de l'appel à projet et de la nature de l'aide sollicitée. Les élus valident la subvention proposée au lycée Emile roux de Confolens.

7 - Préparation de la réunion plénière de l'après midi (choix des thèmes à travailler dans l'année et organisation de commissions de travail)

- Brainstorming sur les questions de rentrée et d'actualité pour les élèves / Trois interventions souhaitées pour le temps d'échange avec la rectrice. S'ajoute un thème sur la communication et les inter-cvl.
- Travail en ateliers sur trois thématiques choisies par les élèves : Développement durable, Santé et bien-être, Discriminations et égalité fille-garçon. Accompagnement des élèves par Géraldine Héquette, Sabrina Allègre et Hervé Fraile. Un dernier groupe réfléchit également à la communication et au rôle des inter-cvl notamment.

EN DEBUT D'APRES-MIDI, OUVERTURE DE LA SEANCE PLENIERE DU CAVL

- Mot d'accueil et prise de parole de madame la rectrice (via une capsule vidéo) pour installer le nouveau CAVL. Madame la rectrice félicite les élus du CAVL et rappelle toute l'importance qu'elle accorde aux instances collégiennes et lycéennes, à la parole des élèves et à la mission qui leur est confiée. Elle évoque notamment l'organisation d'inter-CVL destinés à recueillir la parole des lycéens, via leurs élus, pour contribuer à la réflexion lancée avec « Notre Ecole faisons-là ensemble » dans le cadre du conseil national de la refondation (CNR) Education.
- Intervention de Madame Vallois-Rouet, conseillère régionale, au nom du président de la Région Nouvelle-Aquitaine. Elle félicite les élus du CAVL et rappelle toute l'importante donnée à cette démocratie scolaire par le Président de Région. Elle évoque la collaboration sur les différentes journées organisées avec les rectorats et notamment prochainement la journée « CVL-Parlons-en » et la journée « alimentation durable ».
- Tour de table : présentation des élèves élus, des membres adultes désignés présents en salle et en visio. Le directeur de cabinet ayant prévenu de son retard, l'ordre du jour est engagé.

❖ Présentation de la participation aux élections des délégués aux CVL et aux CAVL

Les résultats académiques 2021 des élections au CVL

	Nombre d'élèves	Nombre de votants	Taux de participation
LEGT 2021	38092	19313	50.7 %
LEGT 2022	38560	22176	57,51%
LP 2021	7225	3049	42.2 %
LP 2022	9215	5413	58,74%
EREA 2021	238	198	83.19 %
EREA 2022	239	211	88,28%
TOTAL 2021	45555	22560	49.52 %
TOTAL 2022	48014	27800	57,9 %

Les données brutes témoignent d'une forte augmentation de la participation des élèves aux élections. Nous sommes à portée des 60% de votants. Le gain est légèrement supérieur à 8% par rapport à 2021. Toutes les structures sont touchées : LEGT +7%, LP +16%, EREA +5%. Au total, la progression de l'ensemble est de 8 % environ.

Le contexte marqué par « l'après-Covid » est prégnant. Au-delà, c'est sans doute le fruit des efforts de chacun, depuis les référents vie lycéenne dans les EPLE jusqu'à la délégation académique à la vie lycéenne (forte communication, impact de la journée de l'engagement...). On peut se réjouir notamment de la mobilisation des lycéens pro avec une augmentation à hauteur de 16% par rapport à l'an dernier. Peut-être le calendrier des stages permettait-il une plus grande participation aux élections dans les LP ?

Nombre moyen de candidats par établissement

Si la participation est en hausse, il reste difficile d'amener les élèves à être candidats. L'engagement ne débouche pas toujours sur une candidature ! Il est vrai que les conditions pour élaborer une liste sont contraignantes. Par ailleurs, dans chaque « équipe », il convient de disposer nécessairement d'un élève de seconde quand l'un des titulaires est en terminale. C'est sans doute plus difficile encore dans les LP qui sont très marqués par le genre, entre les LP tertiaires et les LP industriels.

	2019	2020	2021		2022
LEGT	8.86	8.53	10.14	- 0,32	9,82
LP	9.61	7.98	7.66	+ 0,14	7,80
EREA	7.03	8.34	6.64	+1,45	8,09
TOTAL	9.04	8.35	9.28	-0,15	9,13

Le résultat aux élections montre un léger recul du nombre d'élus de terminale au regard du poids de leurs candidatures. Un léger rééquilibrage en somme avec des lycéens de seconde et de première mieux représentés chez les candidats comme chez les élus.

REPARTITION GARÇONS - FILLES

On se rapproche de la parité même si un petit écart demeure entre filles et garçons tant au niveau des candidats que des élus. Dans ce dernier cas, l'écart augmente quelque peu. Le LP fait exception avec une présence très majoritaire des garçons. C'est une donnée à mobiliser avec prudence puisque le poids des garçons est souvent plus lourd que celui des filles dans les effectifs des lycées professionnels par exemple. Les filles sont plus nombreuses dans la voie générale, tant parmi les candidates que parmi les élues.

Répartition garçons/filles (candidats)

	2020		2021		2022	
	G	F	G	F	G	F
LEGT	105	148	112	170	159	207
LP	100	59	100	58	109	69
EREA	12	14	19	20	19	26
TOTAL	217	221	231	248	287	302
			48,2%	51,8%	48,7%	51,3%

Répartition garçons/filles (élus)

	2020		2021		2022	
	G	F	G	F	G	F
LEGT	75	111	91	129	109	144
LP	65	43	71	44	79	55
EREA	12	14	18	15	16	22
TOTAL	152	168	180	188	204	221
			48,9%	51,1%	48%	52%

❖ Intervention des élèves sur les sujets qu'ils ont identifiés

La question des examens reste une préoccupation des élus. Elie rappelle les contraintes du calendrier des épreuves du bac et de Pix, il évoque une précipitation des épreuves sur les derniers mois. Il sollicite que les examens et épreuves soient mieux répartis, et sollicite le déplacement dans l'année de la certification PIX. Gabrielle alerte sur un manque d'information des élèves, notamment de Première, dans certains lycées sur le calendrier du bac.

Tony et Gabrielle reviennent sur la journée académique de l'engagement qui s'est déroulée cette année au lycée Paul Guérin à Niort. Tony rappelle toute l'importance de promouvoir et d'accompagner l'engagement et met en valeur les atouts de cette journée. Gabrielle revient sur l'opportunité des rencontres entre élèves, et les échanges d'idées, de projets.

Amélie revient sur les Assises régionales de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire. Elle se félicite de l'initiative et rappelle toute l'importance des témoignages et de la gestion des situations difficiles. C'est un sujet du quotidien de certains élèves.

- Présentation des axes de travail et échanges avec les élus lycéens

- * un axe sur le développement durable ;
- * un axe sur le bien-être et la santé, la question de la lutte contre la précarité menstruelle est énoncée ;
- * un axe sur les discriminations, l'égalité fille-garçon et l'orientation ;
- * un axe sur les liens et communications entre les CVL, le CAVL et le rôle important des inter-cvl.

- Élection des représentants lycéens de l'académie au CNVL

Après le rappel de l'objectif du vote, à savoir l'élection pour le CNVL de deux titulaires et de deux suppléants, à l'attention de l'ensemble du CAVL réuni en formation plénière, les élèves candidats se présentent et prolongent leur prise de parole quelques minutes pour évoquer leurs professions de foi. Une vigilance est accordée à l'équité du temps de parole entre les trois listes concurrentes. Par la suite, les élèves procèdent au vote par bulletins secrets. A l'issue du premier tour, sans majorité absolue, les candidats réaffirment leur souhait de maintenir leurs candidatures. Les élèves procèdent aux votes du second tour.

Nombre de siège à pourvoir :	2	Nombre de bulletins blancs ou nuls :	0
Nombre d'électeurs inscrits :	20	Nombre de suffrages valablement exprimés :	15
Nombre de votants :	15	Nombre de candidatures en présence :	3

Nombre de voix obtenues par les différents candidats :

TITULAIRES		SUPPLEANTS		Nombre de voix (2 nd tour)
Nom Prénom	Classe	Nom Prénom	Classe	
Amélie MARTIN	TERM	Marine Savariau	1 ^{ère} (GT)	7
Elie FRAVRELIRE	1 ^{ère}	Mattéo Michonneau-Brillet	1 ^{ère} (GT)	
Naomie VIAUD	Term	Ambre Naudon	1 ^{ère} (GT)	5
Tony LERAY	BTS (1 ^{ère} année)	Quentin Regnier	1 ^{ère} (GT)	
Sabine LARRIEU	CAP (2 ^{ème} année)	Ana Cardinaux	1 ^{ère} (Pro)	3
Yoan STEEG	CAP (1 ^{ère} année)	Kenjy Fessard	Term (Pro)	

Candidat(e)s élu(e)s au second tour :

Titulaires :
 Amélie MARTIN, lycée Jean Dautet (La Rochelle)
 Elie FAVRELIERE, lycée Jean Macé (Niort)
 Suppléants :
 Marine SAVARIAU, lycée Joseph Desfontaines (Melle)
 Mattéo MICHONNEAU-BRILLET, lycée MDV (Angoulême)

A l'issue du dépouillement, les candidats titulaires, Amélie Martin et Elie Favrelière, et leurs suppléants, Marine Savariau et Mattéo Michonneau-Brillet, sont proclamés élus. Tous les candidats sont félicités pour leur engagement et leur prestation. L'élection s'est déroulée de manière sereine et sans intervention ou prise de parole sollicitée.

Questions diverses

Monsieur Burgaud intervient sur la question de la prise en charge d'une partie du coût des manuels scolaires par la Région. Il souhaitait interroger la Région sur la pérennité de cette action au regard des charges croissantes qui reposent sur la Région depuis la forte augmentation des dépenses d'énergie. La question sera transmise à Mme Vallois-Rouet qui a dû s'absenter avant la question pour des contraintes d'agenda.

La séance est levée à 16h30